

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ  
CTAD - Centre de théorie et analyse du droit  
SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET  
ORGANISMES :

Université Paris Nanterre,  
Centre national de la recherche scientifique -  
CNRS,  
École normale supérieure – université Paris  
Sciences & Lettres - ENS-PSL

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025**  
VAGUE E

Rapport publié le 13/03/2025



Au nom du comité d'experts :

Dominique Breillat, président du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Président :** M. Dominique Breillat, université de Poitiers

**Experts :** M. Jean-Sylvestre Berge, UCA - Université Côte d'Azur (représentant du CoNRS)  
M. Dominique Breillat, université de Poitiers  
M. Francesco Martucci, Paris Université Pantheon-Assas (représentant du CNU)  
Mme Carine Jallamion, université de Montpellier

## REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Catherine Marie

## REPRÉSENTANTES DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Carole Brugeilles, VP Recherche, Université Paris Nanterre

Sandrine Maljean-Dubois, directrice adjointe scientifique chargée de la section 36 du CoNRS

## CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Centre de Théorie et Analyse du Droit
- Acronyme : CTAD
- Label et numéro : UMR 7074
- Composition de l'équipe de direction : M. Olivier Leclerc, directeur de l'unité ; Mme Isabelle Boucobza, directrice adjointe ; M. Arnaud Le Pillouer, directeur adjoint ; Mme Anne-Charlotte Martineau, directrice adjointe

## PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales  
SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

## THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Le CTAD compte deux équipes (non autonomes financièrement). L'équipe TheorHis a pour thématique l'étude théorique de la structure et du fonctionnement de tous les ordres juridiques présents et passés. Elle s'appuie sur les théories positivistes du droit. L'équipe du Credof (Centre de recherches et d'Études sur les droits fondamentaux) a pour thématique les droits humains, notamment les discriminations, le genre et les régimes restrictifs de liberté.

Le CTAD s'affirme « unique centre de recherche en France qui mène des travaux en théorie du droit, en droits humains et en histoire du droit sur des problématiques internationales en contact constant avec la littérature internationale ».

## HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le CTAD est une unité fondée en 1978, devenue une UMR en 2001. En 2005 il a été rejoint par les juristes de l'École normale supérieure-PSL. En 2013 il a intégré le Centre de Recherches et d'Études sur les droits fondamentaux (Credof).

Le CTAD s'affirme la seule unité dévolue à la théorie du droit et à l'étude des droits fondamentaux.

Depuis janvier 2024, le CTAD est dirigé par une nouvelle équipe formée d'un directeur et de trois directeurs(trices) adjoint(e)s.

Le CTAD se déploie sur deux sites : le bâtiment Simone Veil de l'Université Paris Nanterre et le Campus Jourdan de l'ENS-PSL.

## ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Le CTAD relève de trois tutelles : CNRS, Université Paris Nanterre et École normale supérieure-PSL.

Il est rattaché à l'École Doctorale Droit et Science politique (ED 141).

Au sein de l'Université Paris Nanterre, le CTAD s'appuie sur le Master SJDH (Systèmes juridiques et droits humains). C'est la seule UMR de la Fédération interdisciplinaire de Nanterre en Droit qui compte huit unités de recherche.

Il est lié au département de Sciences sociales de l'ENS-PSL.

La recherche du CTAD est fortement internationale notamment avec l'Istituto Tarello de l'Université de Gênes, l'Université d'Alicante, la chaire Colibex France-Québec, le Programme Prefal (programme régional France Amérique latine Caraïbes), l'IVR (Internationale Vereinigung für Rechts- und Sozialphilosophie), la Convention Capes/Cofecub avec l'université brésilienne PUC (Pontificia Universidade católica) à Rio de Janeiro.

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2023

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	8
Maîtres de conférences et assimilés	12
Directeurs de recherche et assimilés	3
Chargés de recherche et assimilés	1
Personnels d'appui à la recherche	2
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>26</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	4
Personnels d'appui non permanents	0
Postdoctorants	0
Doctorants	55
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>59</b>
<b>Total personnels</b>	<b>85</b>

## RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2023. Les employeurs non-tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
U PARIS NANTERRE	16	0	0
CNRS	0	4	2
AUTRES	2	0	0
ENS-PSL	2	0	0
<b>Total personnels</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>2</b>

## AVIS GLOBAL

Le Centre de Théorie et d'Analyse du Droit (CTAD) est une unité mixte de recherche, ce qui est un atout, les UMR étant rares dans le domaine juridique. Il est soumis à trois tutelles : CNRS, Université Paris Nanterre et ENS-PSL. Le CNRS considère le CTAD comme une « pépite ». Il est la seule UMR de la Fédération interdisciplinaire de Nanterre en Droit (FIND) qui compte huit unités. Le CTAD s'intègre harmonieusement à tous les niveaux de l'écosystème de l'Université Paris Nanterre.

Le CTAD peut être qualifié d'unité d'excellence au regard de la qualité de ses travaux, de la spécificité de ses recherches fréquemment pluridisciplinaires, transversales et volontiers critiques, de sa place très visible au niveau national et de sa forte dimension internationale. Il s'appuie sur les courants positivistes et réalistes du droit, dépassant les clivages entre droit public et droit privé ainsi qu'entre droit contemporain et histoire du droit. Le CTAD se présente comme l'« unique centre de recherche en France qui mène des travaux en théorie du droit, en droits humains et en histoire du droit sur des problématiques internationales en contact constant avec la littérature internationale ». Effectivement, le CTAD se distingue d'autres unités dont les recherches portent également sur la théorie du droit en ce qu'il constitue un lieu de production de théorie du droit et pas seulement d'étude de la théorie du droit.

Il compte deux équipes de recherche (non dotées d'autonomie budgétaire) : TheorHis, consacrée à l'étude théorique de la structure et du fonctionnement de tous les ordres juridiques présents et passés, et aux théories positivistes du droit ; et le Credof qui étudie toutes les thématiques liées aux droits humains, aux droits fondamentaux, et particulièrement celles relatives aux discriminations, au genre et aux régimes restrictifs de liberté (état d'urgence, droit des étrangers). TheorHis a deux axes : 1/Analyse théorique du droit international : conflits et coopération en droit international ; 2/ Analyse des jugements de valeur et des controverses juridiques. Il y a aussi deux axes au Credof : 1/Droits de l'Homme et évolution des modes de gouvernement ; 2/ Discriminations, Égalité(s), Solidarité. Le premier axe a conduit à un rapport au Défenseur des droits sur l'état d'urgence et un partenariat original avec le Théâtre Gérard Philippe de Saint-Denis sur « Théâtre et droits fondamentaux ». Les deux équipes partagent un axe commun : « Critique(s) du droit ».

Plusieurs faits marquants scientifiques significatifs des activités communes à l'ensemble de l'unité peuvent être relevés pendant la période d'observation, qu'il s'agisse d'un ouvrage collectif : Hans Kelsen, Autobiographie (2023), de recherches collectives sur l'état d'urgence (Rapport au Défenseur des droits, « Ce qui reste(ra) toujours de l'état d'urgence », 2018) ou encore d'une journée d'étude en 2021 où les membres de l'unité ont réagi collectivement avec le soutien de l'InSHS, en pleine polémique, face à la délégitimation des études postcoloniales, des travaux sur le genre ou de l'utilisation de l'intersectionnalité, en expliquant comment ils utilisent ces concepts de manière rigoureuse. L'attribution de la médaille d'argent du CNRS pour un enseignant-chercheur et ancien directeur du CTAD constitue également un fait marquant (févr. 2024).

L'attractivité de l'unité est très forte que ce soit au niveau national ou encore international.

L'attractivité du CTAD tient aux nombreux succès rencontrés dans ses réponses à des appels à projets compétitifs. Il a obtenu et gère de nombreux contrats de recherche, qu'il s'agisse de contrats ANR (4 ANR WJIE, Experts, Elips, CRISP), de contrats avec l'IERDJ (4 IERDJ, dont, par exemple, Pratiques des savoirs entre jugement et innovation, 2016-2022), d'un contrat avec le Défenseur des droits (Rapport de recherche « Ce qui reste(ra) toujours de l'urgence, 2018), ou encore de plusieurs programmes avec l'EUR Translitterae (dont les écoles thématiques sur les droits humains). L'unité dispose ainsi de 162 K€ par an tirés des contrats de recherche, sur un budget total moyen de 220 K€, ce qui est remarquable.

L'attractivité de l'unité est également très forte à l'international. Les partenariats internationaux sont nombreux notamment avec l'Istituto Tarello de Gênes avec une coopération très ancienne et des théories très proches (participation à la revue *Analisi e Diritto*). L'unité accueille de nombreux chercheurs étrangers et ses membres sont fréquemment invités à l'étranger. Les publications en langue étrangère sont nombreuses.

Plusieurs membres de l'unité se sont vu décerner des prix (Médaille d'argent du CNRS ; Prix Henri Texier de l'Académie des Sciences morales et politiques ; Prix de thèse Pierre Pflimlin, Prix de thèse André Demichel, etc.). Le CTAD est également attractif par le nombre de ses recrutements et parce qu'il prend soin d'accompagner ses personnels, enseignants-chercheurs (soutien au passage à l'HDR) et doctorants. Il dispose enfin de certains équipements qui renforcent son attractivité, tels une bibliothèque spécialisée et un site Internet entièrement refondu.

Le CTAD est remarquablement actif en termes de production scientifique, avec 49 ouvrages, 397 articles, 238 chapitres d'ouvrage, dont 20 % en langues étrangères. Les supports de publication correspondent à l'ensemble de la gamme utilisée dans la discipline. Le CTAD, plus particulièrement le Credof, héberge ses propres revues en ligne et en open access auxquelles participent activement ses membres ainsi que des

chercheurs d'autres universités françaises et étrangères (La Revue des droits de l'homme et la Lettre Actualités-Droits-Libertés). Sont ainsi valorisées, développées et pérennisées les activités numériques de l'unité. D'un point de vue qualitatif, la recherche au CTAD est de très haut niveau. Rares sont les publications purement itératives qui se contentent de décrire l'état du droit positif. L'approche se veut le plus souvent critique avec, selon les cas, des ambitions de neutralité axiologique, d'engagement juridique ou de temporalité historique qui constituent les trois marques de fabrique du centre. La production porte sur des objets innovants, de forte dimension pluridisciplinaire (p. ex. Genre et bioéthique, Droit des discriminations, Preuves scientifiques et technologiques). Il existe cependant un éclatement des thèmes de recherche et des disparités entre les membres de l'unité. La contribution des doctorants est assez bonne pour les publications. Leur participation régulière à des congrès internationaux (par ex., ceux organisés par ICON.S, Société internationale de droit public) est financée par le CTAD.

Le CTAD est reconnu par le monde non académique et ses interactions avec celui-ci sont régulières et intenses du fait de ses thématiques de recherche en phase avec l'actualité et les évolutions de la société. La qualité des travaux de ses membres génère de nombreuses sollicitations par des institutions publiques nationales et européennes en vue de fournir une expertise (p. ex. auditions par les instances parlementaires, Défenseur des droits) ou d'en faire partie (p. ex. Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République du ministère de l'Éducation nationale). Certaines initiatives sont originales comme la participation à un cycle de rencontres avec un théâtre (partenariat avec le théâtre Gérard Philippe de Saint-Denis, 2022/2023). Au-delà du monde du droit, une diffusion de la recherche se fait auprès du grand public comme la Fondation des Femmes, et du monde associatif et politique tel que le collectif Nos Services Publics. Cette interaction avec le monde non académique prend également la forme de conventions en vue du financement de thèses (p. ex. avec le ministère de l'Agriculture, le ministère des Armées, ou encore des conventions Cifre). Toutefois, eu égard aux thématiques du CTAD, on pourrait s'attendre à davantage de liens établis avec la société civile.

Au regard du foisonnement de ses activités, le CTAD ne dispose pas toujours de moyens à la hauteur de ses réussites : ainsi une seule gestionnaire gère l'ensemble des contrats, ce qui constitue à court terme un important facteur de risques psychosociaux. Elle dispose enfin de locaux en nombre insuffisant, en particulier sur le site de Nanterre.

## ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

### A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le rapport précédent recommandait de « revendiquer, davantage encore, son identité thématique repérable et sa conception singulière d'une théorie du droit ouverte sur l'empirique ».

Le CTAD a assumé pleinement son originalité. À cet effet, il a bénéficié d'un assistant-ingénieur en ressources documentaires et scientifiques qui a effectué un travail important permettant de faire mieux connaître l'identité du CTAD sur son site Internet avec notamment l'enregistrement des séminaires et d'autres manifestations. Ce soutien humain a permis d'assurer le signalement et la mise à disposition des publications de l'unité dans l'archive ouverte HAL.

Le CTAD a traduit les recommandations dans sa trajectoire en réduisant le nombre d'axes de cinq à trois.

### B - DOMAINES D'ÉVALUATION

Consigne de rédaction pour tous les domaines d'évaluation (1, 2, 3 et 4) : En considérant les références définies dans le référentiel d'évaluation des UR, le comité veille à distinguer les éléments remarquables, qui se rapportent à des points forts ou à des points faibles. Chacun des points est étayé par des faits observables notamment à partir des éléments déposés dans le portfolio. Le comité apprécie si le bilan de l'unité est en cohérence avec son profil d'activités.

#### DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

##### Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Les objectifs scientifiques de l'unité ont été maintenus et développés à travers une production scientifique importante, toujours de qualité et avec une forte perspective internationale. Le laboratoire compte une grande majorité d'enseignants-chercheurs publicistes. La méthode retenue a facilité le caractère interdisciplinaire de la recherche, ne se limitant pas aux sciences sociales, mais se déployant également vers les sciences de la nature et les sciences computationnelles.

### Appréciation sur les ressources de l'unité

Les ressources de l'unité sont importantes. En 2023 la dotation s'élevait à 57 559 € dont 30 559 € attribués par l'Université, 24 K€ par le CNRS et 3 400 € par l'ENS-PSL. La dotation est stable ou en légère baisse. Il faut surtout souligner l'importance de l'activité contractuelle dans laquelle les enseignants-chercheurs et les chercheurs ont une bonne expérience et qui permet d'enregistrer des ressources propres importantes, mais avec des enjeux de gestion très forts des projets. Ces dernières qui sont de 162 K€ par an en moyenne ont même atteint un pic de 302 K€ en 2023 (taux d'autofinancement d'environ 70 %). La surface des locaux apparaît insuffisante avec deux bureaux administratifs, deux bureaux du Credof, deux bureaux pour les doctorants et une salle de réunion/salle de cours ainsi que des bureaux copartagés. À l'ENS, sur le campus Jourdan, la surface est faible avec quatre bureaux partagés. C'est surtout à Nanterre où les locaux sont anciens que l'espace est insuffisant, les membres de l'unité souhaitant se réunir et travailler en un seul et même lieu. Il y a cependant une bonne liaison entre Nanterre et l'ENS. S'il y a un grand programme de réhabilitation prévu par l'Université, l'unité ne figure que dans la deuxième étape. Les ressources documentaires sont constituées par deux fonds liés à chacune des deux équipes. L'UMR y affiche son originalité avec 46 % des ressources en langue étrangère. Elle n'est abonnée à aucune revue, préférant utiliser l'Université de Nanterre et la base bibliographique BibCNRS.

### Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

L'UMR s'appuie sur deux équipes qui ont une forte notoriété depuis longtemps. La diversité des tutelles résultant du statut d'UMR est traduite dans la direction du CTAD avec trois adjoint(e)s. Le directeur est directeur de recherche au CNRS, deux des adjoint(e)s sont issu(e)s de l'Université Paris Nanterre, chacun(e) étant responsable de l'une des deux équipes et une adjointe est correspondante pour les personnels CNRS et le site ENS-Jourdan. L'unité a trois conseils de laboratoire par an. L'originalité apparaît avec la Journée de l'UMR et le séminaire général. L'unité compte deux agents administratifs : une gestionnaire administrative et un assistant-ingénieur. Un poste pour la médiation scientifique a été demandé au CNRS et une campagne d'emploi est en cours pour le pourvoir (en mobilité interne).

#### *1/ L'unité s'est assignée des objectifs scientifiques pertinents.*

##### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité affiche des objectifs bien déterminés et assis sur deux équipes. Ces objectifs ont une grande lisibilité. Ils sont travaillés dans une perspective internationale forte.

##### Points faibles et risques liés au contexte

Les liens internationaux sont forts, mais très inégaux, surtout tournés vers l'Europe du Sud et l'Amérique latine. Si on excepte les contacts avec l'IVR (Internationale Vereinigung für Rechts- und Sozialphilosophie), il manque des liens avec des équipes de recherche autrichienne ou allemande, alors que le CTAD est très tourné vers le positivisme et Kelsen. Cela peut s'expliquer dans la mesure où la philosophie du droit a reculé en Allemagne.

#### *2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.*

##### Points forts et possibilités liées au contexte

Même si les unités souhaitent toujours des dotations plus fortes, celles allouées au CTAD sont assez importantes. En outre, l'unité déploie des efforts remarquables pour dégager des ressources propres. Le taux d'autofinancement est de près de 70 %.

L'accueil d'un assistant-ingénieur en ressources documentaires et scientifiques a apporté beaucoup à l'unité pour la diffusion de sa recherche.

Les doctorants bénéficient de divers modes de financement. Il y a deux contrats doctoraux en moyenne par an. En 2024 on comptait aussi un contrat doctoral par l'Alliance, un par Educ (Nanterre), un par le ministère de l'Agriculture (élève fonctionnaire à Vetagrosup). Certains doctorants ont pu avoir un financement à Gênes, parfois des contrats doctoraux par des conventions Cifre (entreprise privée), des contrats au titre du ministère des Armées et des Anciens combattants et des contrats par le CNRS pour des thèses pluridisciplinaires.

### Points faibles et risques liés au contexte

Le nombre de personnels d'appui à la recherche est très insuffisant compte tenu du dynamisme de l'unité même s'il y a eu un personnel supplémentaire en 2020. Il en résulte des enjeux très forts de gestion des nombreux projets de recherche.

Les locaux sont insuffisants. Il n'a pas été proposé de locaux sur le Campus Condorcet. Le CTAD n'est pas demandeur d'une implantation, mais souhaiterait avoir accès à certaines des ressources intéressantes du Campus Condorcet (salles, équipements performants).

La dimension internationale de l'unité qui entraîne pourtant des coûts supplémentaires ne figure malheureusement pas dans les critères de la dotation récurrente allouée par l'université au CTAD.

Il est difficile d'adapter le recrutement à l'égard du CNRS car il y a peu de débouchés dans la section 36 (Sociologie et sciences du droit).

*3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

Les règles et directives définies par les tutelles sont bien observées et des efforts sont constatés en matière de parité, de respect du développement durable.

### Points faibles et risques liés au contexte

On ne relève pas de points faibles particuliers

## DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

### Appréciation sur l'attractivité de l'unité

L'attractivité de l'unité est très forte, particulièrement à l'international. Les partenariats internationaux sont nombreux, notamment avec l'Istituto Tarello de Gênes dans le cadre d'une coopération très ancienne, du partage de théories très proches et d'une participation à la revue *Analisi e Diritto*. L'unité accueille de nombreux chercheurs étrangers et ses membres sont fréquemment invités à l'étranger. Les publications en langue étrangère sont nombreuses et plusieurs membres de l'unité se sont vu décerner des prix (Médaille d'argent du CNRS ; Prix Henri Texier de l'Académie des Sciences morales et politiques ; Prix de thèse Pierre Pflimlin, Prix de thèse André Demichel etc.). L'unité a aussi obtenu et gère de nombreux contrats de recherche. Elle est aussi attractive par le nombre de ses recrutements et parce qu'elle prend soin d'accompagner ses personnels, en particulier les chercheurs qui souhaitent soutenir leur HDR et les doctorants. Elle dispose enfin de certains équipements qui renforcent son attractivité, tels une bibliothèque spécialisée et un site Internet entièrement refondu. Cependant l'unité ne dispose pas toujours de moyens à la hauteur de ses réussites : ainsi une seule gestionnaire gère l'ensemble des contrats, ce qui constitue à court terme un important facteur de risques psychosociaux. Elle dispose enfin de locaux en nombre insuffisant, en particulier sur le site de Nanterre.

*1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*

- 2/ *L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ *L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ *L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'unité se présente comme l'unique centre de recherche qui en France place le droit parmi les sciences sociales tout en menant des travaux en théorie du droit, en droits humains et en histoire du droit, sur des problématiques transnationales, en contact constant avec la littérature internationale.

Plusieurs points forts peuvent ainsi être relevés quant à l'attractivité de l'unité.

Tout d'abord pour ce qui est du rayonnement scientifique de l'unité, celui-ci est particulièrement important et reconnu internationalement. Il faut rappeler que les axes de recherche de l'unité supposent une réflexion conduite à l'échelle internationale : ainsi par exemple du premier axe de l'équipe Théorhis, « Analyse théorique du droit international : conflits et coopérations en droit international ». Témoignent de ce rayonnement les nombreux partenariats internationaux développés et animés par l'unité : avec l'Istituto Tarello de Gênes et son réseau international de théorie analytique du droit des pays de langue latine, dans le cadre du programme régional France Amérique latine Caraïbes (Prefalc) avec les Universités Nacional del Sur (Argentine) et Austral (Chili), avec l'International Society of Public Law (Icon-S) ou l'IVR (Internationale Vereinigung für Rechts- und Sozialphilosophie), dans le cadre encore du programme Capes-Cofecub entre le Brésil et la France (pilote par le Comité français d'Évaluation de la Coopération universitaire et scientifique avec le Brésil, Cofecub pour la partie française, et administré par la Capes (Coordination pour le perfectionnement du personnel de l'enseignement supérieur, pour la partie brésilienne)). On peut encore citer la chaire collective de recherche « France Québec sur les enjeux contemporains de la liberté d'expression » (Colibex), en partie pilotée par l'unité.

L'unité soutient aussi nombre de séjours de recherche internationaux, accueille des chercheurs étrangers, en particulier les résidents de l'Institut d'études avancées de Paris. Elle finance la mobilité de ses propres chercheurs, comme la participation de doctorants et de membres seniors aux congrès de l'International Society of Public Law (Icon-S) à Hong Kong en 2018, Santiago (Chili) en 2019 et Wrocław (Pologne) en 2022. Le rayonnement scientifique de l'unité tient encore à ses nombreuses publications en langue étrangère : 26 membres de l'unité publient régulièrement en langue étrangère. Ainsi au cours de la période considérée, 132 publications de l'unité sont parues en anglais (soit 17 % des publications), d'autres s'y ajoutant en italien, espagnol ou allemand, en plus de traductions de travaux en japonais ou portugais. La revue argentine *Discusiones*, une des principales revues de théorie du droit en langue espagnole, a sollicité le CTAD pour organiser en son sein un débat autour des théories que ses membres développent et soutiennent, ce qui a renforcé l'identité de l'unité (*La interpretación científica del derecho frente al desafío del realismo jurídico*, *Revista Discusiones*, n° spécial, 33.2-2024, 194 p.). De plus, pratiquement tous les colloques ou journées d'étude organisés par l'unité ont fait appel à des collègues étrangers.

Plusieurs membres de l'unité exercent des responsabilités éditoriales dans des revues internationales ou se sont vu confier des expertises pour des organismes de recherche étrangers et européens, plusieurs ont reçu des prix ou des doctorats honoris causa (trois médailles de bronze et une médaille d'argent du CNRS, notamment).

L'attractivité de l'unité tient ensuite aux nombreux succès rencontrés en réponse à des appels à projets compétitifs. Ainsi l'unité gère quatre ANR (ANR WJIE La naissance des institutions judiciaires : des tribunaux de pêche aux régulateurs transnationaux, 2016-2020 ; ANR Experts Pratiques des savoirs entre jugement et innovation. Experts, expertises du bâtiment, Paris 1690-1790, ANR ELIPS Equality and Law in personal status - début 2021, et ANR Crisp Addressing the challenge of research integrity in scientific practices, 2021-2024), quatre contrats avec l'IERDJ (École de Salamanque ; Cartographie historique du droit-début 2020 ; Autonomie des personnes âgées et mesures de protection juridique, 2021 ; Pratiques des savoirs entre jugement et innovation, 2016-2022), un contrat avec le Défenseur des droits (sur la jurisprudence administrative relative à l'état d'urgence, 2018), plusieurs programmes avec l'EUR Translitterae (dont deux écoles d'été thématiques sur les droits humains), l'International research Network Phedra Pour une histoire européenne du droit des affaires (CNRS). S'ajoutent à ce foisonnement de projets, plusieurs conventions annuelles avec l'Institut français des droits et libertés. L'unité dispose ainsi de 162 K€ par an tirés des contrats de recherche, sur un budget total moyen de 220 K€, ce qui est remarquable.

L'unité est également attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels. Ainsi au cours de la période considérée l'unité a recruté huit enseignants-chercheurs ou chercheurs, trois chercheurs en postdoctorat et un assistant-ingénieur. Les personnes qui rejoignent l'unité sont équipées en matériel informatique et peuvent parfois bénéficier d'un bureau partagé. L'unité accompagne ses membres dans l'évolution de leur carrière : ainsi au cours de la période considérée quatre membres de l'unité ont soutenu leur HDR. L'unité est aussi attentive à l'accompagnement des doctorants : deux salles sont à leur disposition, ils ont accès aux ressources documentaires et ils ont la possibilité de commander des ouvrages, ils sont également soutenus dans l'organisation d'une journée des doctorants, ils participent aux séminaires de l'unité et bénéficient d'une aide substantielle à la mobilité (financement de délégations de doctorants à des colloques internationaux, à Hong Kong en 2018, Santiago (Chili) en 2019 et Wrocław (Pologne) en 2022).

L'attractivité de l'unité tient enfin à certains de ses équipements : ainsi de la bibliothèque spécialisée dont dispose chacune de ses équipes, sur la théorie du droit et les droits fondamentaux. Ces bibliothèques rassemblent des ouvrages qui sont pour beaucoup en langue étrangère (46 % des ouvrages commandés depuis 2021) et qui sont souvent absents du SUDOC (base de données bibliographique nationale pour l'Enseignement supérieur et la Recherche), si bien qu'on ne peut les trouver ailleurs en France. C'est aussi le cas du site Internet de l'unité, refondu grâce au recrutement en 2020 d'un assistant-ingénieur en ressources documentaires. Il est ainsi devenu l'outil de communication privilégié de l'unité et sa vitrine, permettant de manière incontestable la valorisation de sa recherche.

### Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Il existe un fort décalage, étonnant, entre le rayonnement scientifique international de l'unité et les moyens dont elle dispose en termes de personnels d'appui à la recherche et de locaux, ce dont les tutelles sont conscientes.

Le dynamisme de l'unité dans ses réponses à des appels à projets fait que l'unique gestionnaire de l'unité gère un nombre considérable de contrats et de budgets (quatre ANR, quatre contrats avec l'IERDJ, plusieurs programmes avec l'EUR Translitterae notamment, mais aussi les budgets de trois membres de l'Institut universitaire de France). Le personnel d'appui à la recherche de l'unité est ainsi insuffisamment dimensionné, dans un contexte d'alourdissement continu, ce qui constitue à court terme un facteur de risques psychosociaux et qui menace l'activité de l'unité, d'autant plus que l'équipe de direction se retrouve à devoir assumer une partie des tâches de gestion. Ce point faible est toutefois en voie de règlement grâce aux efforts consentis par le CNRS qui s'est engagé à hauteur de deux postes de personnels d'appui à la recherche.

L'attractivité de l'unité est également menacée par le faible nombre de locaux dont elle dispose, dans des espaces dispersés et qui plus est vétustes sur le site de Nanterre. Là encore ce point faible menace l'activité de l'unité et plus encore le déploiement de l'unité. Cette dernière peut accueillir les professeurs invités de manière satisfaisante et même si l'unité se voit dotée de deux personnes d'appui à la recherche supplémentaires, elle ne peut à ce jour leur attribuer de bureau.

Enfin les doctorants de l'unité se heurtent à différentes problématiques relatives aux ressources humaines au niveau de l'Université (retard de paiement notamment), ce qui, outre la grande situation de fragilité dans laquelle ils se trouvent ainsi placés pour certains d'entre eux, peut venir menacer l'attractivité de l'unité.

## DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

### Appréciation sur la production scientifique de l'unité

Le CTAD est remarquablement actif en termes de production scientifique, avec 49 ouvrages, 397 articles, 238 chapitres d'ouvrage, dont 20 % en langues étrangères. Les supports de publication correspondent à l'ensemble de la gamme utilisée dans la discipline. Quatre publications originales de dimension collective sont utilement mises en avant. Il existe cependant un éclatement des thèmes de recherche et des disparités entre les membres de l'unité. La contribution des doctorants est assez bonne pour les publications. Leur participation régulière à des congrès internationaux est financée par le CTAD.

*1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*

*2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.*

### *3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

#### **1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.**

Au cours de la période de référence, 776 productions ont été enregistrées dans l'archive ouverte HAL. 397 ont été publiées dans des revues scientifiques, comportant assez souvent un comité de lecture, mais qui n'existe pas systématiquement dans les revues juridiques françaises. Un tiers des articles a été publié dans des revues internationales, bien présentes dans les champs transversaux ou universels de spécialité du CTAD, notamment en théorie du droit et droits fondamentaux. De même, les chapitres d'ouvrage (238), numéros spéciaux (3) et ouvrages (49) occupent une place significative dans la production du centre, se rapportant le plus souvent à des sujets de colloque ou des travaux de recherche individuels ou collectifs.

D'un point de vue qualitatif, on peut considérer que la recherche au CTAD est de très haut niveau. Le laboratoire, plus particulièrement le Credof, héberge ses propres revues, en open access : La Revue des droits de l'homme et la Lettre Actualités-Droits-Libertés. Les membres du Credof participent activement au comité de rédaction de la RDH, à la rédaction d'articles, en même temps que des collègues français et étrangers. Rares sont les publications purement itératives qui se contentent de décrire l'état du droit positif. L'approche se veut le plus souvent critique avec, selon les cas, des ambitions de neutralité axiologique, d'engagement juridique ou de temporalité historique qui constituent les trois marques de fabrique du centre. La production porte sur des objets innovants, de forte dimension pluridisciplinaire (par exemple : Genre et bioéthique, Droit des discriminations, Preuves scientifiques et technologiques).

Au titre des points forts et c'est aussi un fait marquant, on peut citer en particulier la journée d'étude qui s'est tenue en, 2021 : « Sous le feu de la critique ». En pleine polémique pour délégitimer les études postcoloniales, les travaux sur le genre ou l'utilisation de l'intersectionnalité, l'unité a réagi collectivement, avec le soutien de l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS, par cette journée d'étude où ses membres ont expliqué comment ils utilisent ces concepts de manière rigoureuse. L'unité a ainsi affirmé une forte identité méthodologique et scientifique, qui plus est, en apportant des éléments de réponse à d'importants débats de société.

#### **2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.**

Si l'on considère les données d'ensemble rappelées ci-dessus, le niveau général de publication de l'unité est excellent.

Le nombre moyen de publications par an par chercheur titulaire (26 membres, hors doctorants) est égal à cinq, soit 30 publications au cours de la période évaluée, ce qui est largement supérieur aux critères requis pour être considéré comme chercheur publiant.

S'agissant des doctorants, sur les 55 inscrits, quinze ont publié un ou plusieurs articles dans des revues, ce qui est un chiffre plus qu'honorable.

#### **3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.**

Le dossier est irréprochable sur ces trois aspects. Le centre a une très forte culture d'évaluation des travaux en raison de sa participation à des comités de lecture de revues françaises et étrangères. Les questions éthiques sont très présentes dans la démarche des chercheurs. Le centre signale tous les travaux de ses chercheurs sur HAL, en texte intégral ou en lien hypertexte pour un peu plus de la moitié des cas. Enfin, pour les chercheurs collectant des données, des outils de partage sont systématiquement utilisés.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

#### **1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.**

La principale difficulté tient à la définition de l'identité d'ensemble du CTAD. On assiste à une forme d'éclatement des thèmes de production de la recherche qui trouve sa source dans l'histoire du laboratoire, qui a fusionné deux centres préexistants (CTAD et Credof), en théorie analytique du droit et en protection des droits fondamentaux, et qui s'est plus récemment élargi à une dimension juridique historique (très présente à l'ENS).

À ces trois points d'ancrage, il faut ajouter les axes et actions de recherche. Si l'axe commun à tous les chercheurs se veut « critique(s) du droit », on trouve pêle-mêle : « les conflits et coopérations en droit international », « l'analyse des jugements de valeur et des controverses juridiques », « les droits de l'homme et l'évolution des modes de gouvernement », les « discriminations, égalité(s) et solidarité », auxquels s'ajoutent « le genre et le droit », « les théories et analyses constitutionnelles », « les études kelséniennes » et, dernièrement, les « travaux empiriques innovants ». D'autres thèmes existent encore comme le droit économique, même s'il n'est pas mis spécialement en avant dans le dossier.

Cette énumération, très utile à l'illustration des activités foisonnantes du centre, pourrait apparaître de second ordre, pour laisser place aux principaux marqueurs de son identité « critique(s) du droit ». On songe principalement à la théorie récente de l'interprétation, l'étude des droits humains et la saisie d'objets en prise avec les sciences sociales.

Ne faudrait-il pas préciser l'orientation « critique(s) du droit » que le CTAD entend se donner pour fédérer l'ensemble de sa production, comme le font d'autres centres dans ce champ théorique ? Le dossier a beau jeu de souligner que « L'équipe Théorhis est identifiée dans le paysage scientifique comme constituant l'« École de Nanterre » » (p. 14), mais elle ne représente que la moitié du centre.

## **2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.**

Il existe des disparités entre les chercheurs et enseignants-chercheurs titulaires. Si l'on considère les articles dans des revues par exemple, sur les 397 publiés, près de la moitié sont le fait d'une dizaine de chercheurs (plus de 10 articles, ce nombre pouvant aller à + 30 pour certains), ce qui fait baisser la moyenne des autres chercheurs. La même impression se dégage pour les publications d'ouvrages et de chapitres d'ouvrages. Même si ces chiffres et ce type de déséquilibre n'ont rien de surprenant selon le type de publication et dans une unité intégrant toutes les générations et comptant des enseignants-chercheurs à temps plein ou des enseignants-chercheurs disposant d'une importante décharge de service, le fait est qu'ils existent, ainsi que le reconnaît le rapport d'autoévaluation, considérant avec attention et bienveillance la situation particulière de chacun (p. 15).

S'agissant des doctorants, sur les 55 inscrits, un seul a participé à un congrès. Ce chiffre anormalement bas est en partie compensé par leur participation aux séminaires internes du laboratoire et de l'école doctorale.

## **3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.**

La mise en ligne systématique des textes des publications dans leur intégralité n'est pas encore d'usage. Mais la direction entend travailler en ce sens.

Par ailleurs, les « participations aux congrès » ne sont que très faiblement renseignées sur HAL, alors qu'elles confortent la très bonne visibilité du centre au niveau national et international.

## DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

### Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'unité est reconnue par le monde non académique. Ses membres sont sollicités par des institutions publiques nationales et européennes en vue de fournir une expertise ou d'en faire partie. Certaines initiatives sont originales comme la participation à un cycle de rencontres avec un théâtre. Toutefois, eu égard aux thématiques du CTAD, on pourrait s'attendre à davantage de liens établis avec la société civile. En raison de leur notoriété, certains des membres du CTAD sont sollicités par de nombreux médias de la télévision, de la radio, de la presse écrite. L'Université participe activement à la Fête de la Science et le CTAD est très impliqué dans des activités liées au théâtre.

*1/ L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non académique.*

*2/ L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*

### 3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

#### Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Les interactions du CTAD avec le monde non académique se caractérisent par une régularité et une intensité. Les thématiques de recherches du CTAD portent indéniablement sur des sujets dont l'actualité et l'intérêt pour le monde non académique sont importants. La qualité des travaux menés explique que les membres du CTAD s'avèrent impliqués dans l'activité d'institutions publiques. Leur expertise est en effet sollicitée par le Défenseur des droits, avec la production d'un rapport de recherche « Ce qui reste(ra) toujours de l'urgence » en 2018, par l'Institut français des droits et libertés pour des membres de l'équipe Credof ou encore de l'Agence européenne des droits fondamentaux. Les membres du CTAD sont également associés aux activités du Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République du ministère de l'Éducation nationale, de la Commission nationale de la déontologie et des alertes en santé publique et environnement. La notoriété du CTAD et de certains de ses membres a conduit à des auditions par les instances parlementaires. Le CTAD n'envisage pas participer à la Boutique des sciences de l'Université Paris Nanterre en raison de difficultés d'articulation avec la clinique juridique à laquelle participe le CTAD.

Cette interaction avec le monde non académique prend également la forme de conventions en vue du financement de thèses : avec le ministère de l'Agriculture (élève fonctionnaire à Vetagrosup) ; contrats doctoraux sur convention CIFR (Entreprise privée) ; contrats au titre du ministère des Armées et des Anciens combattants.

C'est essentiellement avec le monde culturel — plus précisément le monde du théâtre — que des membres du CTAD entretiennent d'étroites relations. Plus précisément, les activités portent sur le théâtre. En 2022-2023, le Credof a établi un partenariat avec le théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis qui a consisté pour des membres du centre à assister à des représentations et à prendre la parole à la fin des pièces. Des partenariats avec des compagnies théâtrales sont évoqués sans davantage de précisions. On note la participation de deux membres à une pièce de théâtre en 2024. Enfin, on relève la participation de membres du CTAD aux activités du Centre culturel de rencontre du Château de Goutelas, qui accueille en résidence des artistes et de jeunes chercheurs ou enseignants-chercheurs.

Des membres du CTAD sont régulièrement invités dans les médias. Cela prend la forme de participation à des émissions télévisées ou radiodiffusées. À cela s'ajoutent des contributions à des supports classiques de presse écrite ou plus originaux de podcasts. Sans plus de précisions, des participations à des débats publics sur des sujets d'actualité et de société sont indiquées. Au-delà du monde du droit, une diffusion de la recherche se fait auprès du grand public comme la Fondation des Femmes, et du monde associatif et politique tel que le Collectif Nos Services Publics.

#### Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Les interventions des membres du CTAD avec le monde non académique s'avèrent pleinement satisfaisantes. En revanche, l'activité du centre à destination du monde culturel, social et économique est plus limitée. Certes, les relations avec le monde théâtral sont originales et présentent un intérêt pour les membres du centre et les publics concernés. En revanche, on ne relève pas véritablement d'activités destinées au monde économique. Les formes d'implication dans la société restent très classiques. On ne relève pas véritablement un travail de terrain auprès du grand public alors que les thématiques traitées sont particulièrement ancrées dans la société.

## ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

La période évaluée se situe à la charnière de l'arrivée de la nouvelle équipe de direction, la transition ayant été organisée avec beaucoup de fluidité, si bien que l'unité peut s'appuyer sur les réalisations et les succès passés pour continuer d'envisager son déroulement.

Le CTAD a une vision claire de ses axes de recherche. Les relations internationales sont toujours un outil majeur de la recherche.

Il maintient l'existence des deux équipes. Ses soucis sont l'obtention de personnel d'appui à la recherche et de locaux plus vastes. Le CNRS s'étant engagé à recruter deux personnels d'appui à la recherche, l'unité devrait franchir un palier en termes de contractualisation, du moins est-ce son souhait qui apparaît comme particulièrement cohérent au regard des succès obtenus jusque-là.

Désormais ce sont trois axes et non plus cinq qui sont retenus montrant une véritable réflexion sur les orientations du CTAD.

Ces axes apparaissent cependant très généraux. L'axe commun est « Droit et Sciences sociales ». Chacune des équipes n'affiche plus qu'un axe, avec « Théories et méthodologies de l'internormativité » pour Théorhis et « Droits humains : histoire, théorie(s), critique » pour le Credof.

Le CTAD a une optique de recherche transversale.

L'axe commun dans les trois déclinaisons qu'il propose insère des perspectives sur le droit et l'environnement, montrant une adaptation aux préoccupations actuelles.

Le Credof prévoit un travail sur les archives de la Ligue des Droits de l'Homme susceptible d'une très grande richesse scientifique.

Le CTAD entend développer la coopération avec les trois tutelles.

## RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

### *Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité*

Le comité recommande de :

- Faire mieux apparaître l'implication des doctorants dans l'organisation de l'unité.
- Poursuivre les efforts pour obtenir un personnel d'appui à la recherche plus important.
- Maintenir les actions permettant d'obtenir des ressources propres.
- Mettre en place une stratégie de recrutement dans certains domaines comme l'environnement.

### *Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité*

Le comité recommande de :

- Diversifier plus les relations internationales avec des institutions américaines, ainsi qu'autrichiennes et allemandes pour travailler sur Kelsen.
- Continuer les démarches auprès des tutelles pour obtenir les postes de personnels d'appui à la recherche promis, un poste de gestionnaire, au moins mutualisé, ainsi que des bureaux dignes de l'activité de l'unité.
- Assurer un meilleur suivi statistique des doctorants, notamment pour mesurer sur la durée, les financements obtenus (contrats doctoraux, conventions Cifre, etc.)

### *Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique*

Le comité recommande de :

- Poursuivre la diffusion des travaux sur HAL.
- Distinguer l'énumération des multiples thèmes portés par les axes et les actions du centre de ce qui constitue le cœur de son identité scientifique, la « critique(s) du droit ».
- Poursuivre la diffusion des travaux sur HAL et l'améliorer sensiblement pour ce qui est des « participations à des congrès ».

### *Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société*

Le CTAD doit repenser sa possibilité de participation à la Boutique des Sciences qui débute.

# DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

## DATE

**Début :** 29 novembre 2024 à 09h00

**Fin :** 29 novembre 2024 à 18h00

**Entretiens réalisés : en présentiel ou en distanciel**

## PROGRAMME DES ENTRETIENS



### Planning entretiens Hcéres – CTAD Distanciel – 29 novembre 2024

8 h 30 - 8 h 45	Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs avec la ou le référent(e) technique de l'unité
8 h 45 – 9 h	Réunion de démarrage du comité d'experts à huis-clos en présence du conseiller scientifique Lien Zoom géré par la CS
9 h 00 – 9 h 05	<b>Temps de connexion</b>
9 h 05 – 9 h 35	<b>1<sup>ère</sup> Séquence – 30 minutes</b> Entretien à huis-clos avec la direction de l'unité :  Cette réunion est relative à la vie collective de l'unité, à tous les éléments relatifs à son organisation : budget, locaux, relations avec la tutelle...mais aucune discussion sur la production scientifique de l'unité. <b>Seront présents :</b> <b>Olivier LECLERC (DR CNRS, directeur de l'unité)</b> <b>Jean-Louis HALPERIN (PR ENS, précédent directeur de l'unité)</b> <b>Arnaud LE PILLOUER (PR Univ. Paris Nanterre, directeur de l'équipe ThéorHis et directeur adjoint du CTAD)</b> <b>Isabelle Boucobza (PR Univ. Paris Nanterre, directrice de l'équipe CREDOF et directrice adjointe du CTAD)</b> <b>Anne-Charlotte MARTINEAU (CR CNRS, directrice adjointe du CTAD).</b>  Lien géré par l'unité
9 h 35 – 9 h 40	<b>Temps de connexion</b>
9 h 40 – 10 h 25	<b>2<sup>ème</sup> Séquence – 45 minutes</b> Entretien à huis-clos avec les représentants des tutelles Seront présentes : Carole Brugeilles, VP Recherche Sandrine Maljean-Dubois, directrice adjointe scientifique chargée de la section 36 du CoNRS  Lien géré par l'unité
10 h 25 – 10 h 35	<b>Pause</b>
10 h 35 – 10 h 40	<b>Temps de connexion</b>

**10 h 40 – 11 h 40**                    **3<sup>ème</sup> Séquence – Réunion plénière - 60 minutes – 15 mn exposé par la direction + 45 minutes questions/réponses**  
Ensemble des membres de l'unité, y compris les professeurs émérites, les chercheurs associés, les doctorants, les personnels d'appui à la recherche.

Seront présents : l'équipe de direction, les membres de l'unité, les deux personnels ITA CNRS : Mme M'balou DIALLO (gestionnaire administrative) et M. Henri SERGENT (assistant de ressources documentaires et scientifiques).

**Lien géré par l'unité**

---

**11 h 40 – 12 h Huis-clos comité/CS**  
**Lien géré par la CS**

---

**12 h – 13 h 30 - Pause déjeuner**

---

**13 h 30 – 14 h**                    **4<sup>ème</sup> Séquence – 30 minutes**  
Entretien à huis-clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans la direction). Les émérites et les associés statutaires peuvent assister à la réunion.

Seront présents : Personnels C et EC de l'unité sans la direction

**Lien géré par l'unité**

---

**14 h – 14 h 05**                    **Temps de connexion**

**14 h 05 – 14 h 35**            **5<sup>ème</sup> Séquence – 30 minutes**  
Entretien à huis-clos avec les doctorants et les post-doctorants.  
Il est souhaitable de prévoir un ou plusieurs représentants

**Représentant des doctorants :**

Seront présents : les doctorantes de l'unité. Les deux représentants élus des doctorants sont Mme Audrey BOISGONTIER et M. Vincent LOUIS.

**Lien géré par l'unité**

---

**14 h 35 – 14 h 50**            **Pause et huis-clos comité/CS**

---

**14 h 50 – 15 h 20**            **6<sup>ème</sup> Séquence – 30 minutes**  
Entretien final à huis-clos avec la direction

**Lien géré par l'unité**

---

**15 h 30 – 18 h**

Entretien à huis-clos du comité d'experts en présence de la conseillère scientifique –  
**Lien zoom géré par la CS**

---

## POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

N/A

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Nanterre, le 30 janvier 2025



Carole Brugeilles  
Vice-présidente chargée de la recherche  
[cbrugeilles@parisnanterre.fr](mailto:cbrugeilles@parisnanterre.fr)

**Objet : réponse de l'établissement tutelle à l'évaluation par le HCERES de l'unité de recherche - Centre de Théorie et Analyse du Droit (CTAD)**

Madame, Monsieur,

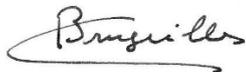
L'université Paris Nanterre adresse ses vifs remerciements au comité de visite de l'HCERES ainsi qu'à la conseillère scientifique, Mme Catherine Marie, pour l'attention portée à l'évaluation du Centre de Théorie et Analyse du Droit (CTAD). Le rapport restitue parfaitement la singularité de l'unité de recherche qui tout en menant des travaux en théorie du droit, en droits humains et en histoire du droit, tisse des liens très étroits entre droit et sciences sociales et cela sur des thématiques très variées et contemporaines. L'université Paris Nanterre remercie également les experts pour les suggestions formulées qui méritent toute son attention.

L'université Paris Nanterre prend note des constats relatifs à la vétusté et au manque d'espace pour un déploiement optimum des activités du CTAD et notamment l'accueil de nouveaux personnels, d'invités, et des doctorants dans de meilleures conditions. L'université Paris Nanterre a établi un schéma pluriannuel de stratégie immobilière et mène une réflexion afin d'améliorer l'installation de ses unités de recherche. Cependant, les différentes initiatives sont très contraintes par un budget limité et par l'ampleur de la tâche dans un campus des années 1960 dont certains bâtiments sont effectivement dégradés. L'université Paris Nanterre rappelle que des locaux sont aussi disponibles à l'ENS-PSL.

Le rapport souligne le manque de personnel d'appui à la recherche. Le Centre de Théorie et Analyse du Droit dispose de deux agents CNRS (gestion administrative, ressources documentaires et scientifiques) et d'un soutien ponctuel de l'UFR Droit et sciences politiques. La tenue d'un dialogue objectifs ressources (DOR) avec le CNRS a permis l'expression de besoins auprès des tutelles. Par ailleurs, au cours des dernières années, l'université Paris Nanterre a déployé différents services d'accompagnement de la recherche (Science ouverte, Atelier de la donnée, label Sciences avec et pour la société, accès à des IR\* portées par le MSH-Mondes, etc.). Elle intensifie actuellement la communication sur ces différentes opportunités auprès des unités de recherche. De plus, l'université Paris Nanterre a commencé une réorganisation de son service de valorisation de la recherche afin de fournir à chaque unité un accompagnement. Cette démarche est cependant elle aussi limitée par la situation budgétaire de l'établissement.

En vous remerciant à nouveau pour l'évaluation réalisée, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Carole Brugeilles

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Brugeilles', with a long horizontal flourish extending to the right.

NB : Le CNRS a informé l'université Paris Nanterre qu'il n'émettra pas de réponse institutionnelle de type « observations de portée générale ».

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière  
75002 Paris, France  
+33 1 89 97 44 00

